PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE EN MAINE-ET-LOIRE EN 2021

BILAN ET PERSPECTIVES

Conférence de presse

du Préfet de Maine-et-Loire, du Procureur de la République près le tribunal d'Angers

et de la Procureure de la République près le tribunal de Saumur

Vendredi 4 février 2022 – Préfecture de Maine-et-Loire

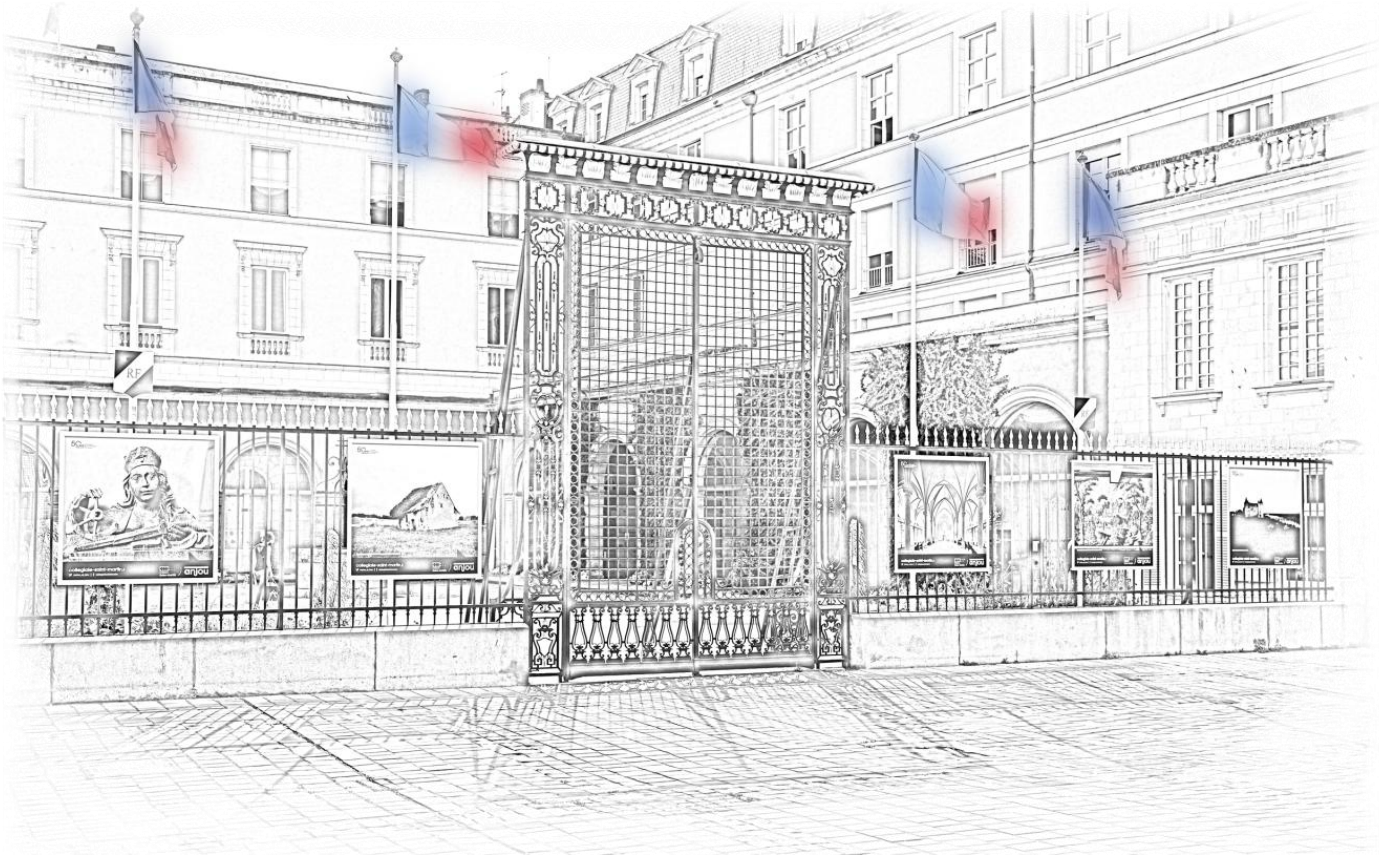

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 02 41 81 81 36 – 80 25
pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr

@Prefet49

Zone Gendarmerie

Augmentation de la délinquance générale en 2021 : 15 609 faits (14 252 en 2020, 14 478 en 2019, 14 517 en 2018, soit +7,52 % en 4 ans).

Atteintes Aux Biens (AAB) en hausse de 7,2 % avec 7729 faits (+ 521 faits / 7208 en 2020) :

- 1933 cambriolages : + 54 faits, représentant une hausse de 2,9 % (dont 821 résidences principales, 155 résidences secondaires et 754 locaux professionnels ou associatifs)
- 2292 vols liés aux véhicules et aux deux roues : + 313 faits, représentant une hausse de 15,8 %
- 1649 vols simples contre les particuliers : + 49 faits, représentant une hausse de 3,1 %

Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP) en augmentation de 11,8 % avec 2785 faits constatés (principalement dans la sphère intrafamiliale) :

- 543 faits de violences sexuelles soit + 25,4 %
- 1138 auditions de mineurs victimes (dont 478 par la maison de protection des familles) soit + 14,12 %
- 1706 interventions sur des VIF (1615 sur l'année 2020)
- 2 homicides sur l'année 2021 à (1 sur l'année 2020)

Escroqueries, infractions économiques et financières en augmentation de 16,7 % avec 2515 faits

- Dont 1900 faits d'escroqueries et abus de confiance (+22,3%)

Augmentation des missions entrant dans le cadre de la lutte contre l'immigration irrégulière de 64,6 %

- + 48 procédures Étranger en Situation Irrégulière (de 72 en 2020 à 120 en 2021)

Lutte contre les trafics et la revente de stupéfiants

- 7 trafics d'ampleur démantelés en 2021
- 83 faits d'usage/revente constatés en 2021
- 225 infractions amendes forfaitaires délictuelles (AFD) « stups » relevées par PV électronique

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 02 41 81 81 36 – 80 25
pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr

Taux d'élucidation

- le taux d'élucidation des cambriolages passe de 19.32 % en 2020 à 10,29 % en 2021 ;
- le taux d'élucidation des AAB est de 16,07% contre 21.93 % en 2020 ;
- le taux d'élucidation des AVIP passe de 81.37 % en 2020 à 85.31 % en 2021.

Le volume de gardes à vue a augmenté de 21,57% pour atteindre **1764** et le nombre de mis en cause reste élevé (5 782 personnes mises en cause en 2021, soit + 13.06 %).

Ces deux derniers indicateurs traduisent l'importante mobilisation des services de gendarmerie tout au long de l'année.

Par ailleurs, 65 personnes ont été écrouées en 2021 (93 en 2020).

Des problématiques spécifiques sur la zone gendarmerie

- Les installations illicites de gens du voyage (234 installations, contre 267 en 2020)

- 20 rassemblements non autorisés ont été recensés en 2021 (50 en 2019) avec, pour les 2/3 d'entre eux la participation de collectifs structurés. Pour limiter et faire cesser au plus vite les troubles à l'ordre public occasionnés, en liaison avec les autorités administrative et judiciaire, des dispositifs opérationnels ont été systématiquement mis en œuvre par les unités du GGD49, amenant au placement en garde à vue de 15 organisateurs sur les 34 identifiés et à l'ouverture de procédures délictuelles (notamment 12 infractions pour l'organisation malgré l'interdiction d'un rassemblement festif à caractère musical avec diffusion de musique amplifiée dans un espace non aménagé) et la saisie de matériels (sonorisation, etc.) et de véhicules.

  Par ailleurs, au total, plus de 950 infractions ont été constatées (des infractions routières pour les 2/3, dont 150 conduites sous stupéfiant et/ou alcool), dont 150 amendes forfaitaires délictuelles pour l'usage de stupéfiants et 150 autres pour non respect des règles sanitaires en vigueur.

  Enfin, deux projets de manifestation musicale non déclarée ont avorté suite à la mise en garde préventive de leurs organisateurs.

- Les contestations liées aux problématiques environnementales et agricoles (éolien, méthanisation, anti-spécistes…)

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 02 41 81 81 36 – 80 25
pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr

Zone Police (Angers, Cholet, Saumur)

Circonscription d'Angers

Légère hausse de la délinquance générale de 2,45 % (10367 faits contre 10 119 faits en 2020, pour 296000 habitants)

AAB en recul

- baisse des vols avec violence de 31,35 % (141 faits constatés).
- baisse des vols avec effraction de 13,10 % (730 faits constatés).

Les AVIP restent modérées

- Mais les violences conjugales, restent une part importante de cet item.
- Il s'agit de violences volontaires, souvent sur fond d'alcoolisation.
- Avec 242 faits de violences et mauvais traitements à enfants, la circonscription est au-dessus de la moyenne (189 faits) des circonscriptions de même taille.
- Avec 329 faits d'atteintes ou d'agressions sexuelles, la circonscription est au-dessus de la moyenne (220 faits) des circonscriptions de même taille.
- La circonscription est peu impactée par les phénomènes de prostitution sur la voie publique.

Trafic et revente de stupéfiants en hausse de 4,81 %

Circulent dans la circonscription, sur 4 principaux points de deal (la Roseraie, Monplaisir et secteur de la gare), cannabis, cocaïne et héroïne, mais peu de drogues de synthèse.

- 436 infractions à la législation sur les stupéfiants ont été relevées en 2021. (+20 par rapport à 2020)
- 73 amendes forfaitaires majorées ont été appliquées depuis janvier 2021 (+37 /2020).

Violences urbaines en hausse de 4,51 % (301 faits, contre 288 en 2020)

- essentiellement commises à Angers (74,4% des violences urbaines de la zone police), dont 36 % pour le seul quartier de la Roseraie ;
- 307 incendies de véhicules en 2021
- 76 feux de poubelles en 2021.

Radicalisation

La circonscription est plutôt épargnée, même si des profils psychiatriques fragiles sont suivis par les services du renseignement territorial. La tendance au repli communautaire est plus prégnante dans les quartiers de Monplaisir et de la Roseraie.

Lutte contre l'immigration irrégulière

- Le nombre de procédures engagées à l'encontre des étrangers en situation irrégulière reste stable.
- Le nombre de mineurs isolés a augmenté ; passant de 196 en 2020 à 242 en 2021 soit une hausse de 24 %

Mouvements sociaux et contestataires

- Forte activité des différentes associations d'ultra-gauche dans l'organisation de manifestations contestataires parfois violentes.
- Persistance des oppositions entre mouvements d'ultra-gauche et d'ultra-droite.

Mis en cause : 3 412 personnes ont été mises en cause en 2021.

- 84 % sont des hommes ;
- 21,31 % sont mineurs (taux plus élevé que pour des circonscriptions de même strate) ;
- 19,37 % sont étrangers.

Circonscription de Cholet

La circonscription enregistre 2 568 faits constatés en 2021 pour 56 000 habitants, soit 4,31 % de hausse et 17,35 % des faits de la zone police.

- 47 % des faits sont constitués d'atteintes aux biens ;
- 24 % sont constitués d'atteintes aux personnes ;
- 14 % sont constitués d'infractions économiques et financières ;
- 7,5 % des infractions sont révélées par l'activité des services.

AAB : Les vols par effraction ont augmenté de 7,98 % en 2021, avec 203 faits, essentiellement commis dans les habitations principales et, dans une moindre mesure, dans des locaux industriels ou commerciaux.

Les vols avec violence ont connu une baisse de 24,14 % en 2021 (22 faits, contre 29 en 2020).

AVIP contenues, mais, la circonscription est particulièrement touchée par les violences intra-familiales, dont :

- La plupart correspond à des coups portés, souvent dans un contexte d'alcoolisation.
- Avec 86 faits de violences ou de mauvais traitements à enfant, Cholet est nettement au-dessus de la moyenne (58,70 faits) des circonscriptions de même taille.
- Avec 92 faits d'atteintes ou d'agressions sexuelles, Cholet est nettement au-dessus de la moyenne (52,60 faits) des circonscriptions de même taille.

Trafic et revente de stupéfiants en baisse de 22 %

- 143 infractions à la législation sur les stupéfiants ont été relevées en 2021.
- 24 amendes forfaitaires majorées ont été appliquées en 2021.
- 2 principaux points de deal sont identifiés, quartier Bretagne et quartier Jean Monnet.

Violences urbaines en baisse de 15 % (67 faits, contre 80 en 2019),

- en grande majorité dans le quartier Jean Monnet, puis le quartier Bretagne – Pasteur ;
- 38 incendies volontaires
- 21 feux de poubelle.

Radicalisation
Le service du renseignement territorial en charge du suivi des signalements de radicalisation suit une douzaine de dossiers, dont une part concerne des profils psychiatriques fragiles.

Mis en cause : 763 personnes ont été mises en cause. (+117)

- 82 % sont des hommes ;
- 18 % sont mineurs (taux plus élevé que pour des circonscriptions de même strate) ;
- 17 % sont étrangers.

Circonscription de Saumur

La circonscription enregistre 1 708 faits constatés en 2021 pour 26 734 habitants, représentant une hausse de 100 faits, soit 6 %.

- 53 % des faits sont constitués d'atteintes aux biens ;
- 17,5 % des faits sont constitués d'atteintes aux personnes ;
- 14 % des faits sont constitués d'infractions économiques et financières ;
- 10,5 % des infractions sont révélées par l'activité des services.

AVIP globalement stables,

- les violences conjugales au sens large correspondent principalement à des coups portés, souvent dans un contexte d'alcoolisation.
- Avec 31 faits de violences ou de mauvais traitements à enfant, Saumur est au-dessous de la moyenne (35 faits) des circonscriptions de même taille.
- Avec 43 faits d'atteinte ou d'agression sexuelle, Saumur est au-dessus de la moyenne (37 faits) des circonscriptions de même taille.

AAB en hausse significative de 13 % (905 contre 791 faits en 2020)

- hausse des vols avec effraction de 61,25 % (129 faits, contre 80 en 2020)
- hausse des vols liés à l'automobile et aux deux-roues de 62 % (228 faits, contre 141 en 2020) ;
- Infractions économiques et financières en hausse de 32 %
- Infractions relevées par l'activité des services en diminution de 11 %.

Trafic et revente de stupéfiants en baisse de 4,88 %
Ils portent principalement sur la revente de cannabis.

- 156 infractions à la législation sur les stupéfiants ont été relevées en 2021 ;
- 19 amendes forfaitaires majorées ont été appliquées depuis septembre 2021 ;
- 3 principaux points de deal identifiés, quartier du Chemin Vert et au centre-ville.

Très peu de faits de violences urbaines sont constatés à Saumur

Mis en cause : 562 personnes ont été mises en cause

- 78 % sont des hommes ;
- 13,17 % sont mineurs (taux plus élevé que pour des circonscriptions de même strate) ;
- 13,35 % sont étrangers.

Toutes les statistiques sont accessibles sur :
https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Insecurite-et-delinquance-en-2020-une-premiere-photographie-Interstats-Analyse-N-32

Les actions des services

Mesures de lutte contre les violences dans les stades

Le 22 septembre 2021, quelques minutes après la fin de la rencontre comptant pour la 7e journée de ligue 1 entre Angers et Marseille, plusieurs dizaines de supporters marseillais sont sortis du parcage visiteurs pour se confronter aux Ultras angevins dans la tribune voisine. Les stadiers ont pu rétablir l'ordre, sans qu'il n'y ait de blessé à déplorer. Suite à ces évènements, 5 angevins ont été interdits de stade par le parquet jusqu'à leur comparution en audience le 30 mars 2022.

Suite aux incidents qui ont émaillé les rencontres de ligue 1 cette saison, le gouvernement en concertation avec les clubs professionnels a décidé de renforcer les mesures contre les violences dans les stades.

I/ Renforcement des mesures existantes :

- **Tous les matchs du SCO font l'objet d'une réunion préalable** afin de s'assurer de la sécurité des joueurs et des spectateurs, de fixer les modalités d'organisation de la rencontre et d'évaluer la nécessité de prendre des mesures administratives (interdiction de déplacement, de périmètre, …). Participants : DDSP, préfecture, gendarmerie, Police Municipale, Protection civile, club organisateur, Société de sécurité, pompiers, services de renseignement, référent supporter (SLO)…

- Les actuelles mesures d'interdiction de stade restent applicables.
  - Interdiction Administrative de Stade (IAS) : Mise en œuvre par le Préfet
  - Interdiction Judiciaire de Stade (IJS) : Mise en œuvre par le tribunal
  - Interdiction Commerciale de Stade (ICS) : Mise en œuvre par l'organisateur.

II/ Nouvelles mesures :

- **Interdiction de vente et de détention de bouteilles en plastique** dans l'enceinte des stades, au plus tard en juillet 2022.
- **Installation de dispositifs anti-intrusion et anti-projectiles (filets) démontables pour la prochaine saison** pour toutes les zones à risque. Ces dispositifs seront activables à la demande de la Préfecture au regard des risques identifiés et du classement à risque du match.
- Mise en place des modalités d'organisation d'une cellule de crise pour permettre la prise d'une décision en moins de 30 minutes. **La décision de l'arrêt définitif de la rencontre revient à l'arbitre. Cependant en cas de trouble à l'ordre public, le Préfet peut se substituer à l'arbitre et arrêter la rencontre.**
- À l'issue des rencontres, présentation d'un **bilan chiffrés sur les faits marquants (interpellations, blessés, …).**
- En fin de saison, **présentation des actions et résultats obtenus** sur la sécurisation des matchs.

Gendarmerie

Renforcement des liens Gendarmerie / population dans le cadre de la police de sécurité du quotidien (PSQ) et des dispositifs de coopération

- 37 dispositifs de participation citoyenne ;
- 56 opérations réalisées par les correspondants sûreté des brigades territoriales auprès des professionnels et des particuliers pour prévenir les atteintes aux biens ;
- 11778 professionnels sensibilisés à la prévention des atteintes aux biens et à la cybermalveillance (professionnels agricoles, santé, PME/TPE, etc.) ;
- Conventions passées avec le monde de l'entreprise (CCI 49) pour prévenir les risques liés à la cybermalveillance et avec le secteur de l'aide à la personne (ADMR) pour prévenir les seniors des atteintes dont ils peuvent être victimes (vols par ruse ou fausse qualité notamment).

Prévention technique de la malveillance

- 177 contrôles de dispositifs de vidéoprotection / sur chaque site ;
- 180 avis techniques restitués à la commission départementale de vidéoprotection en préfecture (CDVP) / autorisation des systèmes vidéo par le préfet ;
- 23 avis techniques FIPD / avis obligatoire du référent sûreté (après un diagnostic effectué) pour octroi possible par une commune de fonds nationaux ou régionaux (FIPD et fonds RGPL) ;
- 92 accompagnements de projets vidéoprotection dans la phase pré-étude ou post-étude (hors diagnostic) ;
- 20 diagnostics vidéoprotection pour les communes ;
- 6 audits / diagnostics sûreté sur emprises militaires ;
- 122 avis dans le cadre de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

Prévention, sensibilisation et accompagnement

- à destination des élus : 45 élus formés par les négociateurs de crise de la gendarmerie à la gestion pacifique des incivilités (poursuite du dispositif en 2022) ;
- à destination des seniors : 3700 personnes sensibilisées à travers le dispositif « opération tranquillité seniors » OTS ;
- à destination des scolaires : 7330 élèves sensibilisés (violences, addictions, discriminations, etc.) ;
- renforcement des liens avec l'association France Victimes, en particulier à la gendarmerie de Segré-en-Anjou Bleu où l'association assure désormais des permanences, au bénéfice principalement des victimes de violences intra-familiales ;
- 391 situations prises en compte en 2021 par l'intervenante sociale en gendarmerie : 60% ne sont pas connues des services sociaux. Les situations concernant des majeurs représentent 86,7% des dossiers et les mineurs 13,3%.

Police

Protection des femmes victimes de violences

- Téléphone grave danger : 9 téléphones opérationnels
- Protocole bracelet anti-rapprochement 3 B.A.R opérationnels
- Travail important de deux intervenantes sociales (1 ETP) au commissariat d'Angers, assurant un déplacement à Cholet et Saumur tous les 15 jours. Elles ont traité 428 situations en 2021 (311 pour la circonscription d'Angers, 39 à Cholet, 26 à Saumur).
- Arrivée d'une psychologue pour les victimes en novembre 2021

Lutte contre les trafics et la revente de stupéfiants

- Mise en place d'une cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS) en novembre 2020, à vocation pré-judiciaire.

Sécurité du Quotidien

- Mise en place sur la circonscription d'Angers d'un **groupe local de traitement de la délinquance (GLTD)** ;
- **4 groupes de prévention opérationnels** ciblent le centre-ville, La Roseraie, Monplaisir et Raspail ;
- Renforcement du lien police / population par l'intervention de deux **délégués Cohésion Police Population ;**
- **Conventionnement** avec un grand nombre de partenaires tels que la Justice, le CHU, l'Éducation Nationale, les sociétés de transport…
- Travail partenarial fort avec la gendarmerie nationale et les polices municipales ;
- Intervention de deux référents sûreté dans les domaines de la **prévention technique de la délinquance** ;
- Multiplication des dispositifs de présence dissuasive (Opérations Tranquillité Vacances, Points Visibilité, Rencontre et Dissuasion…)
- opération « changer les regards » afin d'améliorer les relations police/population sur le quartier de la Roseraie.

Douanes

Dans le Maine-et-Loire, la douane a constaté 95 infractions en matière de stupéfiants en 202I. La valeur des produits stupéfiants saisis s'élève à 411 783 euros.

Ces excellents résultats illustrent l'importance des saisies de stupéfiants réalisées par la Douane au sein du dispositif interministériel rénové de lutte contre les trafics de stupéfiants dirigé par l'OFAST (Office anti-stupéfiants).

En France, les saisies de stupéfiants réalisées par la Douane ont augmenté de 30 % en 2021, passant de 88,72 tonnes en 2020 à 115,4 tonnes en 2021. En ce qui concerne la cocaïne, il s'agit des plus importantes saisies jamais réalisées sur le territoire national.

La répartition par type de stupéfiants est la suivante :

- Les quantités de cocaïne saisies ont doublé par rapport à 2020 en passant de 9,06 tonnes à 18,62 tonnes (+ 106 %).
- 60,32 tonnes de cannabis ont été saisies en 2020 contre 74,86 tonnes saisies en 2021 (soit + 24 %).
- Pour le khat, les quantités saisies sont passées de 14,61 tonnes en 2020 à 19,23 tonnes en 2021 (soit + 32 %).
- Pour l'héroïne, les quantités saisies passent de 359,8 kg en 2020 à 466 kg en 2021 (soit + 30 %).
- Les quantités d'ecstasy saisies sont passées de 833 974 doses en 2020 à 1 071 195 doses en 2021 (soit + 28 %).

Sécurité Routière

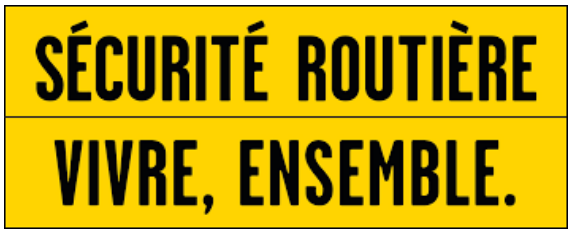

En 2021, le nombre de personnes tuées sur les routes du département est inférieur à celui de 2020 dans un contexte particulier lié à la crise sanitaire impactant les habitudes de déplacement. C'est pourquoi l'année de référence pour l'accidentalité est 2019, chiffres indiqués entre parenthèses par la suite.
Cependant, la fin des périodes de confinement en 2021 a mécaniquement conduit à une reprise du trafic et à une augmentation du nombre d'accidents.

BILAN SYNTHÉTIQUE D'ACCIDENTALITE :

En 2021, 687* accidents ont été enregistrés contre 557 en 2020, soit une hausse de 23 %, en grande partie due à la reprise du trafic routier. Toutefois, le nombre d'accident n'a pas atteint son niveau d'avant la crise de 749 en 2019.

On dénombre 26* tués en 2021, contre 29 en 2020 *(32 en 2019)*, et 824* blessés, contre 666 en 2020 *(948 en 2019)*.

- Baisse du nombre de tués : - 3 tués*
- Augmentation de 23 % du nombre de blessés*
- Augmentation de 21 % du nombre de blessés hospitalisés plus de 24 heures*
- Augmentation de 25 % du nombre de blessés légers*

** Données provisoires et non consolidées*

La mortalité routière dans le département est en baisse depuis 2017, grâce aux différentes actions de sécurité routière déployées ces dernières années.

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 02 41 81 81 36 – 80 25
pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr

BILAN D'ACTIVITE DE SECURITÉ ROUTIÉRE DES FORCES DE L'ORDRE :

En 2021, les activités de sécurité routière des forces de l'ordre ont retrouvé des niveaux proches de ceux de 2019, avec un renforcement de la lutte contre la consommation de stupéfiants au volant.

	Alcool		Stupéfiants		Vitesse	Priorité		
	Nbre de dépistages	Infractions relevées	Nbre de dépistages	Nbre Dépistages positifs	Nbre excès vitesse hors radars automatiques	Infractions non arrêt au feu rouge	Infractions franchissement ligne continue	Infractions non arrêt au stop
2019	114944	2643	3617	981	10979	317	418	1329
2020	82092	1730	3835	818	9909	327	409	957
2021	102508	1941	5850	1240	8763	234	359	1148
Δ 2021/2020	24,87 %	12,20 %	52,54 %	51,59 %	-11,57 %	-28,44 %	-12,22 %	19,96 %

RECUEIL DES INFRACTIONS ET DE L'ACTIVITE 2021

BILAN DU CONTRÔLE AUTOMATISE

Le département de Maine-et-Loire compte : **28 radars fixes**,

Nombre d'infractions relevées par les radars fixes

	2018	2020	2021	Δ2021/2011
Total infractions	**163 468**	**111 381**	**100 501**	**-9,77 %**

*Tableau réalisé sur la base des 28 équipements du parc 2020

** L'année 2019 a été particulière du fait des dégradations subies par les matériels. L'année 2018 a été choisie comme année de référence.

- **4 radars de feu rouge** (2 à Angers, 2 à Cholet). Ils ont enregistré 1 281 infractions en 2020 contre 1 148 en 2019, soit une hausse de 12 %
- **Les voitures-radar (radars embarqués et radars mobiles) de la police et de la gendarmerie** ont enregistré 9 782 infractions en 2021, contre 5 826 en 2020.
- **Déploiement de voitures-radar à conduite externalisée en Maine-et-Loire**

  Sous la direction du Préfet de Maine-et-Loire, les services de l'État ont constitué un catalogue de parcours à surveiller en fonction de l'accidentalité constatée et des trafics routiers. Mensuellement, un groupe de parcours adapté aux besoins de contrôle est sélectionné.

En 2021, les voitures-radar à conduite externalisée ont relevé 21 011 infractions. Ce nouveau dispositif participe activement à la lutte contre les excès de vitesse sur l'ensemble du réseau routier de Maine-et-Loire.

BILAN DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES EN 2021

- 2200 suspensions administratives du permis de conduire, soit une baisse de 17,6 %,
- 34 arrêtés préfectoraux d'alternative à la sanction imposant l'utilisation d'un éthylotest anti-démarrage, contre 10 en 2020.
- 247 annulations administratives de permis de conduire, soit une hausse de 28% par rapport à 2020.

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 02 41 81 81 36 – 80 25
pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr